

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecoles maternelle et élémentaire La
Maurelle
Marseille (Bouches-du-Rhône)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0130889W_0130745P_RNPP

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecoles maternelle et élémentaire La Maurelle_ Région PACA _ Département des Bouches du Rhône _
Marseille (13)
Note de Première Phase (NPP) N° 0130889W_0130745P_RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecoles maternelle et élémentaire La Maurelle Marseille (Bouches-du-Rhône)

Note de Première Phase (NPP)

N° 0130889W_0130745P_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	D.GUILLERMIN	Chargée d'affaires Environnement
Vérificateur	N. MORIN	Chef de groupes sites et sols pollués
Approbateur	N. PLANEL	Chef de groupes sites et sols pollués

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Les **écoles maternelle et élémentaire La Maurelle** (ETS 0130745P et 0130889W) sont situées aux 10 et 24 rue du Petit Séminaire (renommée rue Marius Briata) dans le 12^{ème} arrondissement de Marseille (13). Le quartier comporte essentiellement des habitations collectives et pavillonnaires. Ces établissements accueillent 60 enfants de 3 à 11 ans.

Le groupe scolaire La Maurelle, propriété de la ville de Marseille, s'étend sur une surface d'environ 10 000 m² qui comprend ;

- Quatre bâtiments dont l'un d'entre eux est désaffecté. L'enseignement se fait au rez-de-chaussée de l'un de ces bâtiments et un logement de fonction est présent au deuxième étage au-dessus du réfectoire. Ces bâtiments ne possèdent pas de vide sanitaire. Une cave occupée par la chaufferie au gaz est présente sous le réfectoire.
- Un espace extérieur constitué :
 - o De trois cours de récréation recouvertes d'un enrobé en bon état et d'un jardin d'ornement pédagogique.

Il faut noter la présence de logement de fonction.

Au cours de la visite, il a été constaté que les revêtements des pièces du bâtiment ainsi que l'enrobé des cours de récréation étaient en bon état (excepté quelques fissures autour des arbres). Aucun indice d'une pollution n'a été mis en évidence lors de la visite de l'école. Les jardinières ainsi que le jardin pédagogique sont constitués de terres apportées.

Résultats des études historiques et documentaires

Ce groupement d'établissements a été construit à proximité supposée d'une ancienne fonderie recensée dans BASIAS (n°PAC1309286), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que les bâtiments de l'école maternelle et élémentaire ont été construits en 1960 dans un environnement agricole en cours d'urbanisation.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecoles maternelle et élémentaire La Maurelle_ Région PACA _ Département des Bouches du Rhône _
Marseille (13)*

Note de Première Phase (NPP) N° 0130889W_0130745P_RNPP

L'étude documentaire a démontré que cette ancienne fonderie (BASIAS n°PAC1309286) n'était pas située à proximité des établissements mais serait localisée à plus de 200 m.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement des deux établissements.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

Les écoles reposent sur une couche argileuse d'environ 1,50 m d'épaisseur en surface puis sur une succession de marnes et calcaires gréseux observée jusqu'à 12 m de profondeur. Au droit l'établissement, il n'existe pas véritablement de nappe.

Influence potentielle des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle et élémentaire accueillant des enfants de 3 à 11 ans avec un logement de fonction et jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

Le site BASIAS (ancienne fonderie BASIAS n°PAC1309286) a mis en œuvre des substances volatiles ; en cas de pollution des sols et/ou des eaux souterraines, aucune dégradation de la qualité de l'air dans les bâtiments des établissements scolaires n'est à craindre, ces établissements étant suffisamment éloignés du site BASIAS. Ce scénario d'exposition n'est donc pas retenu.

- l'ingestion de sols par les enfants :

L'éloignement de l'ancienne fonderie (BASIAS n°PAC1309286) avec les établissements n'est pas susceptible d'avoir dégradé la qualité des sols au droit de l'établissement. Ce scénario d'exposition n'est donc pas retenu.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, en l'absence de vecteurs de transfert de l'ancien site BASIAS vers les établissements, nous proposons de classer les écoles maternelle et élémentaire publiques La Maurelle (ETS n°0130745Y et 0130889W), en catégorie « **A : les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».